



Camping SAINTE VICTOIRE
 Quartier LE PARADOU
 613 avenue Jullien Gautier
 13100 Beaurecueil - France
 TEL : 04 42 66 96 43

E-mail : campingstevictoire@orange.fr
 Internet : campingsainte victoire.com

SEJOUR de M ou Mme :

Acompte	€	le	esp, chq, cb, cv, vir
Solde	€	le	esp, chq, cb, cv, vir
Caution	€	le	esp, chq, cb, cv, vir

FORMULAIRE-CONTRAT DE RESERVATION

Tout d'abord merci d'avoir choisi le Camping SAINTE VICTOIRE pour votre séjour !

Pour réserver au camping SAINTE-VICTOIRE, le plus simple est la réservation en ligne sur notre site internet avec paiement sécurisé. Nul besoin de ce formulaire et vous recevrez directement la confirmation par mail.

Les personnes qui ne souhaitent pas réserver en ligne doivent remplir très précisément ce formulaire et nous le retourner par mail à campingstevictoire@orange.fr ou par courrier :

- accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant de votre séjour à l'ordre de C.S.V.
- suivi d'un virement sur le compte du camping (vous recevrez les coordonnées par mail sur votre demande)

1. Désigner ci-dessous la personne au nom de laquelle seront effectuées la réservation et la facturation :

NOM : **PRENOM :**

Si vous êtes étranger, prière d'indiquer votre date et lieu de naissance :

.....

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : **VILLE :** **PAYS :**

TEL : **Portable :** **Email :**

2. Lister toutes les personnes présentes lors du séjour - à remplir obligatoirement

Nom	Prénom	Date de naissance

3. Comment avez-vous connu le camping?

Ancien client Amis, bouche à oreille ACSI Autre :

4. Renseigner le séjour choisi

<p>Réservation d'un Emplacement de Camping Du : ... / ... / 2020 au ... / ... / 2020 Nombre de Personnes & Enfants de +7 ans : Nombre d'Enfants de 2 à 7 ans : Nombre d'Enfants de -2 ans : Nombre de Véhicule : Electricité (Prévoir un adaptateur européen) : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Animaux limité à 2 chiens (sauf cat. 1 & 2) tatoués et vaccinés (antirabique) Nombre et Race :</p> <p>Votre équipement sur l'emplacement : Petite Tente <input type="checkbox"/> Grande Tente <input type="checkbox"/> Caravane <input type="checkbox"/> Camping-car <input type="checkbox"/> Montant par journée :€ X (Nombre de Nuits) = € Frais de dossier en sus : 12 € Montant total séjour :€ Acompte 30 % = €</p> <p>Hors Taxe de séjour : 0,22 € / pers>18 ans/nuit à régler sur place</p>	<p>Réservation d'une Location Du : ... / ... / 2020 au ... / ... / 2020 Nombre de personnes adultes (max.4) : Nombre d'Enfants de plus de 12 ans : Nombre d'Enfants de - de 12 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobil-Home IRM « LOGGIA GRAND CONFORT » avec Clim. (max. : 4 p+1enfant < 12 ans) <input type="checkbox"/> - Mobil-Home O'HARA O'PHEA (max. : 4 p+1 enfant < 12 ans) <input type="checkbox"/> - Bungalow Toile CYRUS 6p <input type="checkbox"/> - CAMP-ETOILE 3p <input type="checkbox"/> <p>Montant Total de la Location : €</p> <p>Frais de dossier en sus : 12 € Montant total séjour : € Acompte 30 % = € Hors consommation électrique calculée sur relevés du compteur à l'arrivée et au départ effectués en votre présence Hors Taxe de séjour : 0,22 € / pers>18 ans/nuit à régler sur place</p>			
Véhicule	Marque :	Type :	Couleur :	Immatriculation :

Le solde doit être versé le jour de votre arrivée pour les réservations d'emplacements camping et **30 jours avant pour les locations. Une caution de 200 € sera versée le jour de la remise des clefs du locatif.**

Mode de Paiement : A l'Ordre de «**C.S.V.** » (Compléter et Rayer les mentions inutiles ci-dessous)

Par : Chèque Bancaire / Chèque ANCV / Mandat ou Virement (nous demander l'IBAN par mail)

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et accepte intégralement les Conditions de vente ci-dessous.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé", Le / /

Signature de la personne titulaire de la réservation

A remplir, signer et retourner avec votre règlement au :

Camping SAINTE VICTOIRE - Quartier LE PARADOU - 613 avenue Jullien Gautier - 13100 Beaucueil - France

CONDITIONS GENERALES

Pour être admis à pénétrer, à s'installer, et séjourner sur le terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Il a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du règlement intérieur. Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer.

Ce formulaire-contrat de réservation sera pris en compte :

-en fonction des disponibilités et après accord du responsable

-avec le formulaire dûment rempli et signé

-avec le versement des acomptes et des frais de réservation.

Une confirmation de réception vous sera alors délivrée, et devra être présentée à votre arrivée.

Le solde :

Le montant du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat, aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou un retard. Le solde doit être versé **le jour de votre arrivée pour le camping et 30 jours avant pour les locations.**

Pour les Locations :

Dépôt de garantie :

200 € pour dégradation éventuelle, restitués après examen en fin de séjour. La caution pourra être retenue dans le cas où le ménage ne serait pas satisfaisant. **Le nettoyage** des locations est à la charge du locataire pendant le séjour et en fin de séjour.

Arrivée et départ : du Samedi au Samedi du 04/07 au 29/08 – libre selon les disponibilités en dehors de cette période (minimum 3 nuits)

Heure d'arrivée : de 16 à 18 heures

Heure de départ : de 8 à 10 heures. En cas de départ la veille, les sorties se font avant 18 heures.

En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date de votre arrivée, il vous sera retenu les frais de dossier et vous resterez à devoir à titre d'indemnité de rupture de contrat, un montant égal à 30 % du coût total de votre séjour (soit le montant correspondant à votre acompte). Dans le cas où vous annulez dans les 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date, un montant égal au total de votre séjour, vous sera demandé. Toute annulation doit être effectuée par écrit. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Pour les emplacements :

Arrivée et départ : n'importe quel jour de la semaine (minimum 3 nuits pour réserver)

Heure d'arrivée : de 15 à 18 heures

Heure de départ : de 8 à 12 heures

En cas d'annulation, il vous sera retenu les frais de dossier, et vous resterez à devoir à titre d'indemnités de rupture de contrat, un montant égal à 30 % du coût total de votre séjour (soit le montant correspondant à votre acompte). Nous vous conseillons de souscrire une assurance plus de 30 jours avant la date de votre arrivée, Dans le cas où vous annulez dans les 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date, un montant égal au total de votre séjour, vous sera demandé. Toute annulation doit être effectuée par écrit. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Les visiteurs doivent être présentés à l'accueil et doivent s'acquitter de la redevance en vigueur.

Les feux ouverts et barbecues sont rigoureusement interdits. Seuls les barbecues électriques (- de 1200 W) ou à gaz sont autorisés.

Retard:

Vous devez nous prévenir de tout retard, sans aucune information de votre part, l'emplacement sera alors attribué à un autre client dès le lendemain 12 heures.

Sécurité - Assurance:

Il appartient aux campeurs de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation due aux intempéries ou accident qui interviendrait à l'intérieur du camping ou sur le parking.

Les Animaux:

Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégories 1 et 2, arrêté du 27/04/99) sont interdits. Les animaux sont acceptés, sur présentation du carnet de vaccination (arrêté du 22/01/85 - antirabique), ils doivent être tatoués (arrêté du 30/06/92), ils doivent être **non agressifs et tenus obligatoirement en laisse**. Leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres. En aucun cas, ils doivent être laissés seuls dans les voitures, caravane ou tente, sur l'emplacement ou attachés à un arbre.

Circulation - Bruit:

La vitesse est limitée à 10 Km/h. Dans le camping le stationnement est interdit sur les routes ou voie d'accès et sur les emplacements voisins même inoccupés. Les véhicules doivent impérativement être garés sur l'emplacement. Toute circulation est interdite de 23 h à 7 h 30 (vous avez un parking à l'entrée du camping). L'usage d'appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de l'emplacement.

De 22 h à 7 h 30 il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins, le silence doit être total.

LA DIRECTION SE RESERVE LE DROIT D'EXPULSER SANS PREAVIS NI REMBOURSEMENT LES PERSONNES QUI MANQUERAIENT AU RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR ET NOTES DE SERVICE OU QUI AURAIENT DONNE DE FAUSSES INFORMATIONS CONCERNANT LES OCCUPANTS DE L'EMPLACEMENT.

SAS C.S.V.- RCS Aix-en-Provence - SIRET 30963539900012 - Ape 5530Z - TVA intracommunautaire FR6530963539